

OPAH (opération pour améliorer l'habitat)  
jusqu'à fin décembre 2017



**VOUS ETES PROPRIETAIRE ?**

**FAVORISEZ VOTRE MAINTIEN A DOMICILE PAR LA  
REALISATION DE TRAVAUX D'ACCESSIBILITE**

L'**OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), à l'initiative de la **Ville de Moissac**, a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires occupants et bailleurs à effectuer des travaux de rénovation dans leurs logements (*sous conditions*).

**Un des volets d'intervention de l'OPAH est la réalisation de *travaux d'accessibilité et de maintien à domicile*.**

Les travaux d'accessibilité, de maintien à domicile peuvent être subventionnés par les partenaires (ANAH / Conseil Départemental / Ville de Moissac), notamment : l'installation d'un monte escalier, le remplacement d'une baignoire par une douche, l'installation de barres d'appui, l'installation d'un WC rehaussé, création d'une SDB au rez de chaussé du logement,....

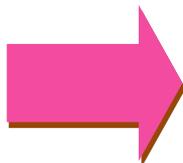
**Avant travaux :**

Une SDB non adaptée  
(baignoire avec siège : difficulté d'accès)



**Après travaux :**

Une SDB adaptée  
(douche à l'italienne avec barres d'appui)



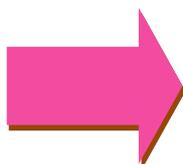
**Avant travaux :**

Un escalier non adapté  
(difficulté pour accéder à l'étage)



**Après travaux :**

Un escalier adapté  
(monte escalier)



➔ N'hésitez pas à contacter **URBAN/IS** (Tél : **05 62 21 46 66**), missionné par la ville de Moissac pour vous accompagner et vous conseiller gratuitement dans vos démarches.

**URBANIS : Agence Régionale de Toulouse**  
60 Bd Déodat de Séverac – 31300 Toulouse  
Tél. 05 62 21 46 60 – Courriel : toulouse@urbanis.fr

